DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - Nasdaq : DBVT), société biopharmaceutique française,
a annonc
é aujourd'hui la nomination du P
r
.
Hugh Sampson au poste de Directeur scientifique. Dans ses nouvelles fonctions, et en partenariat avec le
P
r
. Dupont, P
résident du Conseil scientifique, le
P
r
.
Sampson
supervisera
l'équipe de recherche de DBV et
conduira le développement de
nouvelles applications
d
e
Viaskin
®
dans
le traitement
des allergies alimentaires, tout en soutenant les équipes de développement clinique de la société. La nomination du
P
r
.
Sampson au poste de Directeur
scientifique prendra effet au
1
er
novembre 2015.
Le
Pr
.
Sampson
continuera égalem

ent
à conseiller l'entreprise et
à exercer ses fonctions de
D
irecteur du Centre de Recherche
au
Jaffe Food Allergy Institute
,
de l'
Icahn School of Medicine
du
Mount Sinai à New York.

Dr. Pierre-Henri Benhamou, président-directeur général de DBV Technologies : « Aujourd'hui est un grand jour pour nous. L'un des
leaders
mondiaux de la recherche médicale dans le domaine des allergies alimentaires et de l'immunologie rejoint notre équipe de direction et nous sommes hono
rés de l'accueillir chez DBV.
Nous pensons que l
a
vision
de Hugh et son expérience unique
enrichira considérablement la recherche de DBV et contribuera à
l'
élargissement
de notre plate-forme
technologique
dans les années à venir. En joignant nos forces, nous avons l'intention de progresser à grands pas dans le domaine de la recherche et du développement clinique. Nous sommes animés par la même volonté
d'innover et la même ambition de changer la vie des
patients souffrant d'allergies alimentaires.
»

Dr Hugh Sampson, Directeur scientifique, a déclaré : « Je suis très enthousiaste à l'idée de rejoindre l'équipe de DBV et j'ai hâte d'explorer
le potentiel de cette innovante plateforme.
Depuis ma nomination
comme
membre du Comité Scientifique de DBV, j'ai été très impressionné par l
'enthousiasme
et l'énergie de
s
équipes
ainsi que par leur
s
volonté
s
de comprendre
les ressorts fondamentaux
de cette approche
en
immunothérapie qui a le potentiel
de bénéficier
à des
millions de patients allergiques alimentaires.
»

Hugh A. Sampson, M.D., est professeur de pédiatrie à l'Icahn School of Medicine de Mount Sinai, N.Y., États-Unis. Il est le Directeur du Jaffe Food Allergy Institute et le Doyen du département de Science biomédicale translationnelle du Mount Sinai Medical Center. Il a obtenu son doctorat en médecine de l'Université d'état de New York à la Buffalo School of Medicine. Les recherches du docteur Sampson se sont concentrées sur les troubles allergiques alimentaires; il a notamment travaillé sur le rôle immunopathogène de l'hypersensibilité alimentaire dans la dermatite atopique, la pathogenèse de l'anaphylaxie alimentaire, la caractérisation des hypersensibilités gastro-intestinales d'origine alimentaire, la caractérisation des allergènes alimentaires et les nouvelles stratégies d'immunothérapie (protéine recombinante, ADN plasmidique, peptide, etc.) pour traiter ce
s allergies
. Ses recherches ont bénéficié de différentes subventions du
National Institutes of Health
(NIH) et de fondations privées. Il est l'Investigateur principal du
Consortium of Food Allergy Research
(Co

FAR), financé par le NIH. Il est également l'ancien Président de l'
American Academy of Allergy, Asthma & Immunology
(AAAAI).

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies ouvre une voie décisive dans le traitement de l'allergie, problème de santé p ublique
majeur en constante progression. La Société, fondée en 2002, a développé une technologie propriétaire unique, Viaskin®, brevetée, permettant d'administrer un allergène par la peau saine sans passage massif dans la circulation sanguine, permettant ainsi de minimiser considérablement les risques de réaction allergique généralisée en cas d'exposition accidentelle à l'allergène.
DBV Technologies
s'intéresse aux allergies alimentaires, notamment au lait et à l'arachide, pour lesquelles il n'existe actuellement aucun traitement efficace. DBV Technologies a conçu deux produits candidats
: Viaskin® Peanut et Viaskin® Milk. Le programme de développement clinique pour le Viaskin® Peanut a été désigné comme «
programme accéléré
» et «
traitement révolutionnaire
» par la FDA (Food and Drug Administration) américaine.

Les actions DBV Technologies sont négociées sur le compartiment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345) et sur le marché Nasdaq sous la forme d'ADS (American Depositary Shares) représentant chacune la moitié d'une action ordinaire (mnémonique : DBVT).

Pour plus d'informations sur DBV Technologies, visitez notre site internet à l'adresse suivante : www.dbv-technologies.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et notamment des déclarations relatives à l'innocuité et à l'efficacité présumées de l'immunothérapie épicutanée (EPIT®) via Viaskin® Peanut ainsi que des références à la voie réglementaire ouverte grâce à l'obtention du statut de Breakthrough Therapy accordé par la Food and Drug Administration américaine. Ce dernier événement ne change pas les normes d'approbation et ne constitue pas une garantie de succès. Ces déclarations prospectives ne constituent ni des promesses ni des garanties et comportent des risques et des aléas substantiels. Les produits de la Société n'ont, à ce jour, été autorisés à la vente dans aucun pays. Les aléas liés de manière générale avec les activités de recherche et développement, les essais cliniques, ainsi que les examens et autorisations ré
glementaires y associés, le risque dû au fait que l'historique des résultats précliniques puisse ne pas refléter les résultats des futurs essais cliniques et que l'historique des résultats des essais cliniques puisse ne pas refléter les résultats des futurs essais, constituent autant de facteurs qui pourraient donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits ou anticipés dans les présentes. Une liste détaillée et une description de ces risques, aléas et autres risques figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers au titre de ses obligations réglementaires, dans les documents et rapports de la société déposés auprès de la Security and Echange Commission aux Etats-Unis, et dans le rapport annuel de la société relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014, ainsi que les enregistrements et rapports qui seront effectués par la société. Les investisseurs existants et potentiels sont avertis qu'ils ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations prospectives qui ne valent qu'à la date des présentes. DBV Technologies ne prend aucun engagement de mettre à jour ou réviser les informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en conséquence d'une nouvelle information ou d'événements ou circonstances futurs ou autres.